

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE LA HAUTE-MARNE



Membres du corps préfectoral

M. le Préfet	Jean-Paul CELET
M. le Secrétaire Général	Alexander GRIMAUD
M. le Directeur des services du Cabinet	Nicolas REGNY
Mme la Sous-Préfète de Langres	Florence VILMUS
M. le Sous-Préfet de Saint-Dizier	Thilo FIRCHOW

NUMERO 10 Bis

22 octobre 2012

La version intégrale du présent recueil peut être consultée :

- sur simple demande aux guichets d'accueil de la Préfecture et des Sous-Préfectures,

- sur le site internet des services de l'Etat : www.haute-marne.gouv.fr – rubrique « publications ».

En application du décret n° 2001-493 du 6 juin 2001, toute personne demandant copie d'un document administratif dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 17 juillet 1978 peut obtenir une copie

SOMMAIRE

SERVICES DU CABINET ET DE LA SECURITE

Service des Affaires Réservées et de la Communication Interministérielle

Arrêté n° 2372 du 18 octobre 2012 portant nomination des délégués de l'administration au sein des commissions chargées de la révision des listes électorales pour l'année 2013.....3

Pôle Sécurité

Arrêté n° 2349 du 15 octobre 2012 portant modification sur la liste des formateurs habilités à délivrer des formations aux propriétaires ou aux détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories.....8

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION, DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES POLITIQUES PUBLIQUES

Bureau de la Réglementation et des Elections

Décision du 10 octobre 2012 de la commission départementale d'aménagement commercial relative au dossier "Intermarché" à Chaumont.....9

Décision du 10 octobre 2012 de la commission départementale d'aménagement commercial du 10 octobre 2012 relative au dossier Mr. BRICOLAGE à Saint-Dizier.....9

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES
MOYENS DE L'ETAT**

Bureau de l'Organisation Administrative

Arrêté n° 2357 du 22 octobre 2012 portant délégation de signature à M. Gérard GIRAULT, Directeur des Ressources Humaines et des Moyens de L'Etat.....9

SOUS PREFECTURE DE LANGRES

Arrêté n° 2300 du 8 octobre 2012 - Modification des statuts de la Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais (CCAVM).....10

SOUS PREFECTURE DE SAINT DIZIER

Arrêté n° 50 du 4 septembre 2012 - Désignation des représentants de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales.....10

Arrêté n° 2108 du 6 septembre 2012 fixant le périmètre de la communauté de communes de SAINT-DIZIER, Der et Blaise au 1^{er} janvier 2013.....10

Arrêté n° 78 du 18 octobre 2012, élections complémentaires à COURCELLES/BLAISE.....10

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION
SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

Arrêté modificatif n° 174 du 26 septembre 2012 fixant la liste des personnes inscrites sur les listes des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales.....10

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Arrêté n° 2012/ 103 du 12 octobre 2012 portant subdélégation de signature pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur.....11

Arrêté n° 2361 du 17 octobre 2012 portant application du régime forestier d'un terrain sis à Rachecourt sur Marne.....11

**DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DE
CHAMPAGNE-ARDENNE**

Décision du 10 octobre 2012 - Abrogation n° 12/05-A du certificat n° 07/69 ouvrant droit à l'obligation d'achat d'électricité.....12

SERVICES DU CABINET ET DE LA SECURITE

Service des Affaires Réservées et de la Communication Interministérielle

Arrêté n° 2372 du 18 octobre 2012 portant nomination des délégués de l'administration au sein des commissions chargées de la révision des listes électorales pour l'année 2013 signé par M. Nicolas REGNY, Directeur des Services du Cabinet de la Haute-Marne.

ARTICLE 1er : Les personnes ci-après désignées représenteront l'administration au sein des commissions administratives, instituées dans chaque commune de l'arrondissement de CHAUMONT par l'article L 17 du Code Électoral, et chargées de dresser et de procéder à la révision de la liste électorale.

ARTICLE 2 : les arrêtés préfectoraux n° 2323 du 7 octobre 2011 et n° 2670 du 25 novembre 2011 sont abrogés.

		BASSONCOURT	M. Michel RAY
		BIESLES	
		section électorale de BIESLES	Mme Anne-Sophie PEIGNEY
		section électorale du PUIITS DES MEZES	Mme Magali MENDES
		commission spéciale	M. Claude RAGOT
		BLAISY	Mme Marcelle COLLIN
		BLESSONVILLE	M. Xavier MICHELOT
		BOLOGNE	
		section électorale de BOLOGNE	M. Robert HURNI
		section électorale de MARAULT	M. Lionel LACROIX
		section électorale de ROOCOURT-LA-COTE	M. Didier THIEBAUT
		commission spéciale	M. Didier GEORGES
		BOURDON-SUR-ROGNON	M. Jean-Pierre MARCHAND
		BOURG-SAINTE-MARIE	M. Jean-Paul CHAMPSAUR
		BOURMONT	
		section électorale de BOURMONT	Mme Colette BOCQUET
		section électorale de GONAINCOURT	M. Rémy JOLY
		commission spéciale	M. Michel GALLAND
		BRAINVILLE-SUR-MEUSE	Mme Annette GAUTHIER
		BRAUX-LE-CHATEL	Mme Martine CONSTANT
		BRETHENAY	M. Alain VOINCHET
		BREUVANNES-EN- BASSIGNY	
		section électorale de BREUVANNES	M. Patrick GEORGE
		section électorale de COLOMBEY-LES- CHOISEUL	M. Michel PETITFOUR
AGEVILLE	M. Pierre SIMONNOT		
AILLIANVILLE	M. Stéphane JUCQUIN		
AIZANVILLE	Mme Laurence GUERBER		
ANDELOT-BLANCHEVILLE			
section électorale d'ANDELOT	Mme JONQUET Martine		
section électorale de BLANCHEVILLE	M. Maurice DIDIER		
commission spéciale	Mme Julie LEROUX		
ANNEVILLE-LA-PRAIRIE			
ARC-EN-BARROIS	Mme CHEVALIER Isabelle		
AUBEPIERRE-SUR-AUBE	M. Louis DORMOY		
AUDELONCOURT	Mme Emmanuelle FLAMMARION		
AUTREVILLE-SUR-LA- RENNE			
section électorale d'AUTREVILLE SUR LA RENNE	M. Claude LHUILLIER		
section électorale de SAINT- MARTIN	M. Louis FOURIER		
section électorale de VALDELANCOURT	M. Robert CARBILLET		
commission spéciale	M. Jean-Louis CHAROTTE		

section électorale de MEUVY	M. GOBILLOT Jean-Louis	2e bureau	M. Bernard AUBEPART
commission spéciale	M. Yves MILLIARD	3e bureau	Mme Claude PAGE
BRIAUCOURT	M. Jean-Pierre THIEBAUT	4e bureau	M. Jacques SIMON
BRICON	M. Jean-Gabriel MARTIN	5e bureau	Mme Brigitte DUVAL
BUGNIERES	Mme Madeleine PECHIODAT	6e bureau	M. Guy DULOR
BUSSON	M. René BERARD	7e bureau	M. SIMON Guy
BUXIERES-LES-CLEFMONT	Mme Stéphanie HUMBLLOT	8e bureau	Mme Mickaela SULEIMAN
BUXIERES-LES-VILLIERS	Mme Bénédicte GAUTHIER	9e bureau	M. Henri BERTRAND
CHALVRAINES	Mme Évelyne GAUDICHOT	10e bureau	Mme Angéline GRIMA
CHAMARANDES-CHOIGNES		11e bureau	M. Jean-Marie BOURBON
section électorale de CHAMARANDES	Mme Colette CHANNAUX	12e bureau	M. Claude BRETON
section électorale de CHOIGNES	M. François AUBERT	13e bureau	M. Francis POINSOT
commission spéciale	Mme Régine POLICE	14e bureau	Mme Danielle VIEL
CHAMBRONCOURT	M. Louis GIRONCOURT	15e bureau	M. Stéphane HRVOJ
CHAMPIGNEULLES-EN-BASSIGNY	M. Jean DUPREY	16e bureau	Mme Annick DECHANET
CHANTRAINES	Mme Claudine PIERRET	17e bureau	M. Renato DAL BORGIO
CHATEAUVILLAIN		18e bureau	Mme Michèle MINOT
section électorale de CHATEAUVILLAIN	Mme Colette PEDRINA	19e bureau	Mme Nicole NOTAT
section électorale de CREANCEY	M. Denis RIOTTOT	20ème bureau	M. Jean-Claude LABACHE
section électorale d'ESSEY-LES-PONTS	M. Serge COLLOT	commission spéciale	M. Michel CHAPTINEL
section électorale de MARMESSE	M. Arnaud GAUCHEROT	CHAUMONT-LA-VILLE	Mme Sylvie RIPART
commission spéciale	Mme Denise GENTIL	CHOISEUL	Mme Régine PARISEL
CHAUMONT		CIREY-LES-MAREILLES	M. Louis THOMAS
1er bureau	Mme Michèle FENAU	CIRFONTAINES-EN-AZOIS	M. Eric ETIENNE

CLEFMONT	M. Gérard DENJEAN	ECOT-LA-COTE	Mme Elisabeth PASQUET
CLINCHAMP	M. Bernard BELTZUNG	ESNOUVEAUX	M. Jacky PITOLLET
COLOMBEY-LES-DEUX- EGLISES		EUFFIGNEIX	M. Christian CARCHON
section électorale d'ARGENTOLLES	Mme Dominique ESMARD	FORCEY	M. Patrick GRAVIER
section électorale de BIERNESM.	Pierre VOILLEQUIN	FOULAIN	
section électorale de BLAISE	M. Michel LESEURRE	section électorale de FOULAIN	M. Robert FORGEOT
section électorale de CHAMPCOURT	Mme Françoise BABOUOT	section électorale de CRENAY	M. Jean CHANE
section électorale de COLOMBEY LES DEUX EGLISES	M. Robert FOURIER	commission spéciale	M. Roland TOUSSENEL
section électorale d'HARRICOURT	M. Pascal ROLLAND	FRONCLES	
section électorale de LAVILLENEUVE-AUX- FRESNES	Mme Eva SLANGEN	section électorale de FRONCLES	Mme Gisèle CATTANI
section électorale de PRATZ	M. Francis DELACROIX	section électorale de PROVENCHERES-SUR- MARNE	M. Jean-Pierre KOEHL
commission spéciale	M. Yves CONSIGNY	commission spéciale	M. Luc NOIROT
CONDES	M. Eric ROLLAND	GERMAINVILLIERS	M. Daniel HUMBERT
CONSIGNY	M. Rémi PETIT	GIEY-SUR-AUJON	M. Antoine ESPRIT
COUPRAY	M. Denis STASSENS	GILLANCOURT	M. Michel ROUSSEL
COUR-L'EVEQUE	Mme Monique LAHAIE	GONCOURT	Mme Christine POPULUS
CURMONT	M. Romain BIENFAIT	GRAFFIGNY-CHEMIN	M. Jean-Marie CHEVALLIER
CUVES	Mme Francine MALLET	GUINDRECOURT-SUR- BLAISE	M. Bernard JOBARD
DAILLANCOURT	M. Claude PAULIN	HACOURT	M. Francis MAROT
DAILLECOURT	M. Denis HEMONNOT	HARREVILLE-LES- CHANTEURS	Melle Doriane VISENTINI
DANCEVOIR	M. Régis MOREAUX	HUILLIECOURT	M. Marcel RAGOT
DARMANNES	Mme Gilberte BERGE	HUMBERVILLE	M. Pascal BERNARD
DINTEVILLE	M. Philippe PIOT	ILLOUD	M. Georges TRUCHOT
DONCOURT-SUR-MEUSE	Mme Aline RONDOT	IS-EN-BASSIGNY	M. Jean LALLEMANT

JONCHERY		LONGCHAMP-LES-MILLIERES	M. Georges VAUTRIN
section électorale de JONCHERY	Mme Joëlle FOUGEU	LOUVIERES	Mme Béatrice SCIAUX
section électorale de LAHARMAND	Mme Jeannine NOIRTIN	LUZY-SUR-MARNE	M. BOUCQUEMONT Sylvain
section électorale de SARCICOURT	M. Georges FLAMERION	MAISONCELLES	Mme Janine DUCRET
commission spéciale	M. Francis PICARD	MALAINCOURT-SUR-MEUSE	M. Michel VEULLIER
JUZENNECOURT	M. Jean-Louis MOUTON	MANDRES-LA-COTE	M. Roger MAINO
LA CHAPELLE-EN-BLAISY	M. Guy DELACROIX	MANOIS	M. Claude LECOURT
LAFAUICHE	M. Denis BERLOT	MARANVILLE	Mme Odile DUCHE
LAFERTE-SUR-AUBE	Mme Marie-France ROLLANDEZ	MARBEVILLE	M. Daniel COURAGEOT
LA GENEVROYE	Mme Jeannine PELLOUARD	MAREILLES	M. Gérard CAUSSIN
LAMANCINE	M. Daniel VOIRIN	MARNAY-SUR-MARNE	M. André SAUVAGE
LAMOTHE-EN-BLAISY	M. Thierry COLIN	MENNOUVEAUX	M. Jean – Marie SAUVAGE
LANQUES-SUR-ROGNON	Mme Lydie BORD	MERREY	M. Bernard BEUNET
LANTY-SUR-AUBE	M. Damien AUBRIOT	MEURES	M. Patrick POINSOT
LATRECEY		MILLIERES	Mme Annie SIMONNOT
section électorale de LATRECEY	M. Roland FLEURIOT	MIRBEL	M. Jacques DAUBANTON
section électorale d'ORMOY SUR AUBE	M. Charles BLONDEAU	MONTHERIES	M. Michel GALAN
commission spéciale	Mme Michèle FUNCKEN	MONTOT-SUR-ROGNON	Mme Laetitia HERNANDEZ
LAVILLE-AU-BOIS	M. Christian PERNY	MORIONVILLIERS	Mme Josiane BATUT
LAVILLENEUVE-AU-ROI	M. Jacques BERTRAND	NEUILLY-SUR-SUIZE	M. Michel GACHET
LEFFONDS	M. François LHUILLIER	NIJON	M. Alain BEZOT
LEURVILLE	M. Pierre FONTAINE	NINVILLE	Mme Antoinette MOUSU
LEVECOURT	M. Pierre BOURGEOIS	NOGENT section électorale de NOGENT	
LIFFOL-LE-PETIT	Mme Sylvaine PAILLOT	1er bureau	M. Georges NOIROT

2ème bureau	M. Georges FAITOUT	RIZAUCOURT-BUCHEY	
3ème bureau	M. Gilbert PEROTIN	section électorale de BUCHEY	Mme Mauricette MASSON
Section électorale de DONNEMARIE	M. Jean-Louis FAIPOUX	section électorale de RIZAUCOURT	M. Jean-Pierre BERTIN
Section électorale d'ESSEY-LES-EAUX	M. Jean-Marie CHAMPION	commission spéciale	M. Roland CASTIGNEROL
Section électorale d'ODIVAL	M. Maurice MOUTENET	ROCHEFORT-SUR-LA-COTE	Mme Yvette DORE
commission spéciale	Mme Marie-Claude BOURNOT	ROMAIN-SUR-MEUSE	M. James DENIS
NOYERS	M. Gilbert BOILLETOT	SAINT-BLIN	M. Bernard MOUGIN
ORGES	Mme Geneviève GERARD	SAINT-THIEBAULT	M. Guy DUGRILLON
ORMOY-LES-SEXFONTAINES	Mme Magdeleine LAHAYE	SARCEY	Mme Martine BERTRAND
ORQUEVAUX	M. Thierry SIMON	SEMILLY	M. Pierre BELLANGER
OUDINCOURT	Mme Claudette HARLE	SEMOUTIERS-MONTSAON	
OUTREMECOURT	M. Jean-Paul JAUGEON	section électorale de SEMOUTIERS	M. Jean-Claude LAMONTRE
OZIERES	M. Georges REMY	Section électorale de MONTSAON	M. Hubert CRENET
PERRUSSE	M. Abel POIROTTE	commission spéciale	M. Bernard MILLE
POINSON-LES-NOGENT	M. Jean-Michel ROYER	SEXFONTAINES	Mme Marie-Thérèse LESEUR
PONT-LA-VILLE	M. Jacques PROTIN	SIGNEVILLE	M. Olivier LESEUR
POULANGY	M. Philippe BERNARD	SILVAROUVRES	M. Guy DROUOT
PREZ-SOUS-LAFAUCHE	Mme Joëlle REYREN	SOMMERE COURT	M. Mickaël JEANMAIRE
RANGECOURT	M. Jacques HUGENOT	SONCOURT-SUR-MARNE	Mme Maryse THOMAS
RENNEPONT	Mme Emmanuelle GUILLERME	SOULAUCOURT-SUR-MOUZON	M. Jean MOUGIN
REYNEL	M. Gilbert PLANTEGENET	THIVET	M. Claude GSCHWIND
RIAUCOURT	M. René MAGNIEN	THOL-LES-MILLIERES	M. Serge DESLOGES
RICHEBOURG	Mme Françoise SIMONIN	TREIX	M. Pierre MAIGRET
RIMAU COURT	Mme Maryline LONGUEVILLE	VAUDRE COURT	M. Jean-Marie CHEVALLIER

VAUDREMONT	Mme Caroline GUERINOT
VERBIESLES	M. Didier RAGOT
VESAIGNES-SOUS-LAFAUCHE	M. Jack MARTIGNONI
VESAIGNES-SUR-MARNE	M. Michel AVIER
VIEVILLE	M. Jean-Claude LATARGE
VIGNES-LA-COTE	Mme Irène KOPEC
VIGNORY	Mme Nicole SCHAEFFER
VILLARS-EN-AZOIS	Mme Odile SILVESTRE
VILLIERS-LE-SEC	M. Michel DORKEL
VILLIERS-SUR-SUIZE	M. Robert GUENY
VITRY-LES-NOGENT	M. Roland BOURNOT
VOUECOURT	M. Gabriel FISCHER
VRAIN COURT	M. Claude DEROCHE
VRONCOURT-LA-COTE	M. Claude LADIER

Article 3 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent, dans un délai de deux mois courant à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Haute-Marne .

Pôle Sécurité

Arrêté n° 2349 du 15 octobre 2012 portant modification sur la liste des formateurs habilités à délivrer des formations aux propriétaires ou aux détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories signé par M. Nicolas REGNY, Directeur des Services du Cabinet de la Haute-Marne.

Article 1 : L'article 2 de l'arrêté préfectoral n° 2560 du 15 novembre 2011, modifié, susvisé est modifié et complété de la façon suivante :

Article 2 : Sont habilités à délivrer, en Haute-Marne, des formations aux propriétaires ou aux détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories (article L.211-13-1 du code rural) les personnes suivantes :

IDENTIFICATION	ADRESSE PROFESSIONNELLE	TELEPHONE	TITRES, DIPLOMES	LIEU DE DELIVRANCE DE LA FORMATION
DUPONTGAND Patrice	18 petite rue 52230 EPIZON	06.25.13.37.96	Brevet de Moniteur de Club délivré par la Commission d'Utilisation Nationale (2001)	1) Salle des Fêtes SUZANNECOURT 2) Hôtel de la Poste JOINVILLE
FLOCH Gwenaël	Lieu-dit « Les Corvées » 52100 MOESLAINS	06.81.25.22.38 03.25.05.98.39.	Certificat de capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (2002)	Salle des Fêtes de MOESLAINS
BESTAUTTE Claudine	15 rue de l'Huine 52800 LOUVIERES	03.25.03.25.32	Certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques	Salle des fêtes de 52800 LOUVIERES
SUPIOT Gwenaëlle	17 Grande Rue 51300 HEILTZ-LE-HUTIER	03.26.72.23.98	Certificat d'études pour les sapisiteurs au comportement canin et accompagnement des Maîtres	1) salle de l'ancienne école 52100 PERTHES 2) à domicile, chez les particuliers
BAUDHUIN Justine	9 rue de Malgouverne 21260 SACQUENAY	06.84.38.44.47	Certificat de formation à l'élevage canin de la Société Centrale Canine (SCC)	À domicile, chez les particuliers
MARTIN Claudie	12 rue de la Tournelle 52200 CHÂTENAY-MACHERON	03.25.87.60.07	Certificat d'études pour les sapisiteurs au comportement canin et accompagnement des Maîtres	1) salle Jean-Jacques Rousseau, Mairie de Langres 52200 LANGRES 2) salle des Fêtes 52200 CHÂTENAY-MACHERON 3) à domicile chez les particuliers
PELLETIER Céline	18 rue de la libération 52600 LE PAILLY	06.86.97.37.73	Certificat d'études pour les sapisiteurs au comportement canin et accompagnement des Maîtres	1) salle des fêtes, rue des Moulins 52600 LE PAILLY 2) à domicile chez les particuliers
CALLEA J.-Baptiste	16 rue des Ponts 52220 MONTIER EN DER	07.86.85.89.47	Certificat de capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (2003)	1) 16 rue des Ponts à Montier en Der 2) à domicile, chez les particuliers

HUMBLLOT Eléonore	14 rue du Maroc 52410 CHAMOUILLEY	06.85.46.35.75	Brevet professionnel option éducateur canin (2007)	A domicile, chez les particuliers
THIBEAUX Joana	110 rue Albert Poulain 08000 CHARLEVILLE- MEZIERES	06.86.63.11.18	Certificat d'études techniques de l'animal de compagnie Certificat d'études pour les sappeurs au comportement canin et accompagneme nt des maîtres	A domicile, chez les particuliers

Le reste sans changement.

Article 2 : Le présent arrêté peut être déféré devant le Tribunal administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51036) - 25 rue du Lycée, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION,
DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DES POLITIQUES PUBLIQUES**

Bureau de la Réglementation et des Elections

Décision du 10 octobre 2012 de la commission départementale d'aménagement commercial relative au dossier "Intermarché" à Chaumont signé par M. Alexander GRIMAUD, Secrétaire Général de la Haute-Marne.

Réunie le 10 octobre 2012, la C.D.A.C. de la Haute-Marne a refusé à la société SNC CARDINAL PARTICIPATIONS, représentée par Monsieur Laurent BOUTBIEN, l'autorisation de procéder à la création d'un ensemble commercial sur le site de l'INTERMARCHÉ, situé au 48-50 avenue de la république à Chaumont (52000) et portant sur une surface de vente de 1 200 m² pour une surface initiale de 1 200 m² (total de 2 400 m² après réalisation du projet).

Le texte de la décision est affiché pendant une durée légale d'un mois à la mairie concernée.

Décision du 10 octobre 2012 de la commission départementale d'aménagement commercial du 10 octobre 2012 relative au dossier Mr. BRICOLAGE à Saint-Dizier signé par M. Alexander GRIMAUD, Secrétaire Général de la Haute-Marne.

Réunie le 10 octobre 2012, la C.D.A.C. de la Haute-Marne a accordé à la société SAS SADEF, représentée par Monsieur Henry-James SANIEZ, l'autorisation de procéder à l'extension du magasin à l'enseigne Mr. BRICOLAGE situé sur la zone d'aménagement commercial du Chêne Saint-Amand à Saint-Dizier (52100). Le projet porte sur une extension de la surface de vente de 1 801,95 m² pour une surface initiale de 5 956 m², soit un total de 7 757,95 m² après réalisation du projet.

Le texte de la décision est affiché pendant une durée légale d'un mois à la mairie concernée.

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES
MOYENS DE L'ETAT**

Bureau de l'Organisation Administrative

Arrêté n° 2357 du 22 octobre 2012 portant délégation de signature à M. Gérard GIRAULT, Directeur des Ressources Humaines et des Moyens de L'Etat signé par M. Jean-Paul CELET, Préfet de la Haute-Marne.

ARTICLE 1er : Délégation de signature est donnée à M. Gérard GIRAULT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, Directeur des Ressources Humaines et des Moyens de l'Etat, à l'effet de signer, dans le cadre des attributions relevant de sa direction et hors domaine budgétaire faisant l'objet de délégations séparées, tous documents administratifs et actes de gestion, à l'exception :

- des arrêtés généraux,
- des actes individuels relatifs au statut des agents,
- des ordres de mission permanents pour les déplacements des agents.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard GIRAULT, la délégation de signature qui lui a été consentie en application de l'article 1er du présent arrêté, pourra être exercée par Mme Emmanuelle RENAUD, attachée, Chef du Service des Ressources Humaines, du Budget et de l'Action Sociale pour les documents ressortant de l'ensemble de la Direction.

En cas d'absence simultanée du Directeur et du Chef de Service des Ressources Humaines, du Budget et de l'Action Sociale, la délégation de signature est exercée par le Chef de Service présent, dans les matières du champ de compétences de la Direction.

ARTICLE 3 : Sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines et des Moyens de l'Etat, délégation de signature est donnée, dans les limites de l'article 1er :

-à **Mme Emmanuelle RENAUD**, Attachée, Chef du Service des Ressources Humaines, du Budget et de l'Action Sociale à l'effet de signer tous documents administratifs et actes de gestion visés à l'article 1er dans la limite des attributions de son service, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Richard JOBARD, secrétaire administratif de classe supérieure, adjoint, dans le domaine d'activité du bureau des ressources humaines et de l'action sociale, et à Mme Annabelle HUMBERT, secrétaire administrative de classe normale, adjointe, dans le domaine d'activité du bureau du budget,

-à **Mme Béatrice VALETTE**, Attachée, Chef du Service des Moyens Généraux et de la Modernisation, à l'effet de signer tous documents administratifs et actes de gestion visés à l'article 1er dans la limite des attributions de son service, ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Chantal DA MOTA, secrétaire administrative de classe normale, adjointe, dans le domaine d'activité du bureau de l'organisation administrative, et à Mme Marie-Pascale MILLIERE, secrétaire administrative de classe supérieure, adjointe, dans le domaine d'activité du bureau des moyens généraux et de l'immobilier,

-à **M. François SCHATZ**, Ingénieur principal des SIC, Chef du Service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication, à l'effet de signer tous documents administratifs et actes de gestion visés à l'article 1er dans la limite des attributions de son service.

ARTICLE 4 : L'arrêté préfectoral n° 1572 du 25 juin 2012, portant délégation de signature à M. Gérard GIRAULT, Directeur des Ressources Humaines et des Moyens de L'Etat, est abrogé à compter de ce jour.

SOUS PREFECTURE DE LANGRES

Arrêté n° 2300 du 8 octobre 2012 - Modification des statuts de la Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais (CCAVM) signé par M. Alexander GRIMAUD, Secrétaire Général de la Haute-Marne.

Les statuts de la Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais (CCAVM) ont été modifiés par adjonction de la compétence « Solidarités ».

Au B. compétences optionnelles – Insertion de :

VI – Solidarités :

Il est institué une dotation de solidarité au profit de certaines communes.

- 1) Cette dotation sera égale au minimum à 1 % du produit de la fiscalité directe de l'exercice de l'EPCI (produit fiscal attendu des taxes additionnelles totales – FNGIR)
- 2) Elle sera répartie en fonction des critères suivants :
 - a) Au profit des communes isolées adhérant, après la fusion de 2011, à hauteur de 35 % de leur FNGIR.
 - b) Aux communes qui ont instauré un taux zéro de TP en 2005, et qui ont été pénalisées par l'instauration de la PVA, à hauteur des bases 2006 par le taux 2004.

Cette répartition sera déterminée et appliquée à partir de 2012 et les sommes n'en seront pas indexées.

En cas de dispositions fiscales compensatrices, elle serait diminuée d'autant.

En cas d'insuffisance de la dotation globale, ces sommes seront réduites proportionnellement, à moins qu'une nouvelle modification statutaire n'en augmente la dotation globale fixée au 1).

SOUS PREFECTURE DE SAINT DIZIER

Arrêté n° 50 du 4 septembre 2012 - Désignation des représentants de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales signé par M. Thilo FIRCHOW, Sous-Préfet de Saint-Dizier.

Désignation des représentants de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales, au titre de l'année 2012.

L'arrêté in extenso peut être consulté auprès des services de la sous-préfecture de SAINT-DIZIER - 54 rue Léon Gambetta, 52100 SAINT-DIZIER.

Arrêté n° 2108 du 6 septembre 2012 fixant le périmètre de la communauté de communes de SAINT-DIZIER, Der et Blaise au 1^{er} janvier 2013 signé conjointement par M. Francis SOUTRIC, Secrétaire Général de la Marne et M. Jean-Paul CELET, Préfet de la Haute-Marne.

Est fixé le périmètre de la communauté de communes de

SAINT-DIZIER, Der et Blaise au 1^{er} janvier 2013

L'arrêté in extenso peut être consulté auprès des services de la préfecture de la Haute-Marne - Bureau des relations avec les collectivités locales - 89 rue Victoire de la Marne, 52000 CHAUMONT, ou de la sous-préfecture de SAINT-DIZIER - 54 rue Léon Gambetta, 52100 SAINT-DIZIER.

Arrêté n° 78 du 18 octobre 2012, élections complémentaires à COURCELLES/BLAISE signé par M. Thilo FIRCHOW, Sous-Préfet de Saint-Dizier.

Les électeurs de la commune de COURCELLES/BLAISE sont convoqués à la mairie de COURCELLES/BLAISE, dimanche 18 novembre 2012, afin d'élire 03 conseillers municipaux. Le second tour, le cas échéant, aura lieu dimanche 25 novembre 2012.

L'arrêté in extenso peut être consulté auprès des services de la préfecture de la Haute-Marne - Bureau des élections, des associations et de la réglementation générale - 89 rue Victoire de la Marne, 52000 CHAUMONT, ou de la sous-préfecture de SAINT-DIZIER - 54 rue Léon Gambetta, 52100 SAINT-DIZIER.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Arrêté modificatif n° 174 du 26 septembre 2012 fixant la liste des personnes inscrites sur les listes des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales signé par M. Alexander GRIMAUD, Secrétaire Général de la Haute-Marne.

ARTICLE 1^{ER} : L'arrêté n° 106 du 10 mai 2012 est modifié ainsi qu'il suit.

ARTICLE 2 : La liste des personnes habilitées pour être désignées en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la tutelle, de la curatelle ou du mandat spécial auquel il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice est ainsi établie pour le département de la Haute-Marne à compter du 1^{er} janvier 2012 :

1° - Tribunal de CHAUMONT

2) Personnes physiques exerçant à titre individuel :

Nommée à titre définitif :

- Madame Mireille MATHY, 5 rue des Hautes-Maisons - 52130 LOUVEMONT

3) Personnes physiques et services préposés d'établissement :

Selon l'article 471-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la liste doit comprendre les personnes désignées dans la déclaration.

- Madame Delphine THIRIOT, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs – Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs Inter-Etablissements Publics d'Hébergement de la Haute-Marne – EHPAD - 4 rue Pougny - 52270 DOULAINCOURT-SAUCOURT (exerçant par voie de

convention pour les EHPAD de Doulaincourt, Joinville, Saint-Dizier, Montier-en-Der, Sommevoire, Poissons et Wassy)

- Madame Christiane NICAISE, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs – EHPAD Jean-François Bonnet - 52000 RIAUCOURT (exerçant par voie de convention avec l'EHPAD de Doulaincourt pour les EHPAD de Riaucourt, Nogent, Bourbonne-les-Bains, Fayl-Billot, Langres, Arc-en-Barrois et Chateauvillain)

- Monsieur Alain DEVILLARD, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs - ESAT – Association le Bois l'Abbesse - 52100 SAINT DIZIER

- Madame Monique HARTSTERN Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs – CHHM - Hôpital André Breton – Carrefour Henri Rollin – BP 142 - 52108 SAINT DIZIER

- Madame Violette DROUOT, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs – Foyer Montéclair - 16 rue du Parc - BP 19 - 52700 ANDELOT

2° - Tribunal de SAINT DIZIER

2) Personnes physiques exerçant à titre individuel :

- Madame Mireille MATHY, 5 rue des Hautes-Maisons - 52130 LOUVEMONT
- Monsieur Alain DINET, 32 rue de Flancourt - 51300 MAISONS EN CHAMPAGNE
- M. Jean-Baptiste FERTE, 13 rue des Fontaines, Hameau de Villevoque - 10220 PINEY

3) Personnes physiques et services préposés d'établissement :

Selon l'article 471-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la liste doit comprendre les personnes désignées dans la déclaration.

- Madame Delphine THIRIOT, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs – Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs Inter-Etablissements Publics d'Hébergement de la Haute-Marne – EHPAD - 4 rue Pougny - 52270 DOULAINCOURT-SAUCOURT (exerçant par voie de convention pour les EHPAD de Doulaincourt, Joinville, Saint-Dizier, Montier-en-Der, Sommevoire, Poissons et Wassy)

- Madame Christiane NICAISE, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs – EHPAD Jean-François Bonnet - 52000 RIAUCOURT (exerçant par voie de convention avec la Maison de Retraite de Doulaincourt pour les EHPAD de Riaucourt, Nogent, Bourbonne-les-Bains, Fayl-Billot, Langres, Arc-en-Barrois et Chateauvillain)

- Monsieur Alain DEVILLARD, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs - ESAT – Association le Bois l'Abbesse - 52100 SAINT DIZIER

- Madame Monique HARTSTERN, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs – CHHM - Hôpital André Breton – Carrefour Henri Rollin – BP 142 - 52108 SAINT DIZIER

ARTICLE 5 : Une ampliation du présent arrêté sera notifiée :

- aux intéressés ;
- au procureur de la République près le tribunal de grande instance de CHAUMONT ;

- au juge des tutelles du tribunal d'instance de CHAUMONT et SAINT DIZIER ;
- au juge des enfants du tribunal de grande instance de CHAUMONT

ARTICLE 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Marne, soit hiérarchique auprès du Ministre chargé du travail, dans les deux mois suivant la notification. Un recours contentieux peut être déposé auprès du Tribunal Administratif de CHALONS en CHAMPAGNE, également dans un délai de deux mois à compter de la notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Arrêté n° 2012/ 103 du 12 octobre 2012 portant subdélégation de signature pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur signé par M. Jacques BANDERIER, Directeur Départemental des Territoires.

En application de l'article 2 de l'arrêté préfectoral n° 1576 du 25 juin 2012 portant délégation de signature pour l'exercice du pouvoir adjudicateur à Monsieur Jacques Banderier, délégation est donnée à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences aux agents comme indiqué ci-après :

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jacques Banderier, la délégation de signature prévue à l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 1576 sera exercée par M. Jean-Pierre Graule, directeur adjoint.

Article 2 : Délégation est donnée aux agents désignés à l'annexe du présent arrêté sous le contrôle et la responsabilité de leurs supérieurs hiérarchiques à l'effet de signer les marchés passés selon une procédure adaptée visée à l'article 28 du code des marchés publics dans les limites fixées par cette annexe.

Article 3 : L'arrêté n° 2012/074 du 26 juin 2012 est abrogé.

Arrêté n° 2361 du 17 octobre 2012 portant application du régime forestier d'un terrain sis à Rachecourt sur Marne signé par M. Frédéric LARMET, Adjoint au chef de bureau biodiversité-forêt-chasse, Direction Départementale des Territoires.

Article 1 : relève(nt) du régime forestier la(es) parcelle(s) de terrain désignée(s) au tableau suivant :

départ ement	Personne morale propriétaire	lieu-dit	section	n°	contenance			Territoire communal
					ha	a	ca	
Haute - Marne	Commune de RACHECOURT SUR MARNE	Devant le Fourneau	A	38	0	4	9	RACHECOURT SUR MARNE
		Devant le Fourneau	A	39	0	5	72	
		Devant le Fourneau	A	44	3	70	90	

Article 2 : la présente décision ne pourra être déférée devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne que dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

**DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DE
CHAMPAGNE-ARDENNE**

Décision du 10 octobre 2012 - Abrogation n° 12/05-A du certificat n° 07/69 ouvrant droit à l'obligation d'achat d'électricité signée par M. Jean-Jacques FORQUIN, Chef du pôle climat, air, énergie , Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Champagne-Ardenne.

La présente décision d'abrogation de certificat est notifiée au demandeur et à Electricité de France. Elle peut être contestée en saisissant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa notification.